



Communauté de com-
munes Arcis-Mailly-
Ramerupt

Projet éducatif et pédagogique de la micro-crèche « La Chrysalide »



Table des matières

Introduction :	2
Les objectifs de la structure :	2
1. L'accueil :	3
a) Temps de familiarisation :	3
b) Accueil au quotidien :	4
A. <i>L'arrivée</i>	4
B. <i>Le départ</i>	5
2. La place des parents :	5
3. Le développement moteur et affectif de l'enfant par les activités et l'apprentissage :	6
4. Les relations avec les autres enfants :	10
3. Les professionnels :	13
4. Les partenaires :	14
5. La prévention et promotion de la santé :	15
Conclusion :	15
Annexe 1 : La charte nationale de l'accueil du jeune enfant.....	16

Introduction :

La micro-crèche ... située au sein de la communauté de communes ARCIS-MAILLY-RAMERUPT est une structure pour les enfants de 10 semaines à 4 ans. Elle offre une capacité d'accueil de 12 berceaux. Le nombre restreint d'enfants accueillis donne à la micro-crèche un caractère familial, chaleureux et sécurisant. Il garantit aussi un accompagnement et un suivi individualisé de l'enfant pour l'aider à acquérir son autonomie et à découvrir la vie en collectivité pour le préparer à la socialisation

La micro-crèche est un lieu de rencontre, de développement moteur, psychomoteur, affectif et d'apprentissage. Nous avons à cœur de respecter le bien-être et l'épanouissement de l'enfant, de ses parents et de l'équipe professionnelle. Elle doit respecter les besoins, les rythmes et les rituels de chacun, mettant en valeur la singularité de chaque famille, tout en promouvant l'éveil, la socialisation et l'autonomie de l'enfant.

Les objectifs de la structure :

Notre projet s'inspire de différents courants de pensée populaire tels que la méthode d'Emmy Pickler, celle de Maria Montessori ou encore l'itinérance ludique définie par Laurence Rameau.

Emmy Pickler base le fondement de sa pédagogie sur le principe suivant : les capacités et compétences du nourrisson évoluent et s'épanouissent s'il peut exercer librement son activité motrice ou ludique, à son rythme, sans l'intervention directe de l'adulte.

Pour Maria Montessori, l'enfant doit être acteur de son propre développement. Elle parlait de l'enfant comme d'un "esprit absorbant". L'enfant absorbe les informations de son environnement et de tout ce qui l'entoure. Il a l'aptitude naturelle d'apprendre.

L'itinérance ludique met en application ces courants de pensée et s'articule autour de trois grands principes : la libre circulation des enfants dans la crèche, la création d'univers ludiques et le fait que l'enfant soit auteur de son jeu.

Les missions de l'établissement sont donc les suivantes :

- ✓ Répondre aux besoins de l'enfant et ses parents de façon personnalisée
- ✓ Respecter ses rythmes de vie
- ✓ Assurer sa sécurité physique et affective
- ✓ Encourager son autonomie et sa socialisation par la mise en œuvre d'actions éducatives

Nos valeurs sont les suivantes :

- ✓ Respect
- ✓ Sécurité
- ✓ Plaisir
- ✓ Autonomie
- ✓ Bienveillance

Notre équipe s'engage à respecter les dix grands principes de la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant. (Annexe 1)

1- « Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille »¹

3- « Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli(e) quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constitue mon point d'origine et mon port d'attache »

1. L'accueil :

La structure propose différents types d'accueil, régulier, occasionnel et d'urgence, comme l'explique le règlement de fonctionnement.

L'accueil est primordial pour votre enfant. Il va vivre une période de transition en passant d'un milieu familial et sécurisant, son foyer, à un environnement inconnu. Pour que l'enfant se sente à son aise au sein de la structure et pour qu'il vive au mieux la séparation avec ses parents, la période de familiarisation est indispensable.

L'objectif est qu'un lien se tisse entre les professionnels et les familles (enfants et parents), qu'un climat de confiance s'instaure. L'équipe sera attentive à accueillir chacun et chacune sans jugement. Cette période permettra à l'enfant et ses parents de faire connaissance avec l'environnement, l'organisation de la micro-crèche, les autres enfants et les professionnels qui s'occuperont de lui.

Elle permet également à l'équipe de faire connaissance avec l'enfant et sa famille concernant ses goûts, ses habitudes de jeux, de sommeil...

Pour faciliter cette intégration, une professionnelle est « référente » dans les premiers temps, afin de créer un repère stable pour la famille accueillie. Nous n'avons pas de système de référence pour l'année, mais il nous semble plus « rassurant » qu'une professionnelle soit l'interlocutrice privilégiée de l'enfant et du parent le temps de prendre ses marques. Ensuite, toutes les professionnelles sont amenées à accueillir et accompagner l'enfant et son parent.

a) Temps de familiarisation :

La familiarisation est généralement organisée sur 2 semaines de façon progressive. Le temps est modulable en fonction des réactions et besoins des enfants.

¹ Charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Le **premier jour**, l'enfant et ses parents font connaissance avec la professionnelle référente. Celle-ci les accueille, fait une visite de la micro-crèche et présente le fonctionnement global de la structure. Elle répond aux questions des parents et apprend à connaître les habitudes de l'enfant. Durant ce temps de visite et d'échange, les parents seront toujours présents. Nous préconisons un temps en moyenne d'1h.

Le **deuxième jour et troisième jour**, nous proposons que le ou les parents restent présent avec l'enfant et participe(nt) avec lui aux jeux libres ou aux activités proposées. Il sera important de participer à un repas et à un coucher. Ce nouveau temps d'échange permettra à la professionnelle référente de l'enfant d'apprendre à mieux le connaître et le comprendre (habitudes, réaction verbale et non verbale, manières d'être...) Selon la réaction de l'enfant, nous proposerons une première séparation de 30 min environ.

Le **quatrième jour (et les suivants)**, nous adapterons progressivement des temps de séparation en fonction de l'enfant. Il faudra y inclure des temps fort de la journée comme les repas et les temps de repos.

Le **dernier jour** de familiarisation sera celui où l'enfant passera une petite journée complète à la micro-crèche.

b) Accueil au quotidien :

A. L'arrivée

L'accueil et la séparation d'avec les parents au quotidien est tout aussi importante. Pour l'enfant, chaque séparation est une nouvelle expérience jusqu'à ce que celui-ci trouve une stratégie propre à lui permettant de surmonter cette période. Par la suite, il acquiert la capacité de rythmer selon ses besoins, les séparations et les retrouvailles avec ses parents.

Chaque famille possède un porte manteau et un casier au nom de l'enfant. Il est nécessaire de prévoir un temps d'échange avec le professionnel qui accueillera l'enfant afin de lui transmettre les informations nécessaires à la prise en soin de leur enfant. Il est primordial de savoir comment va l'enfant, s'il a bien dormi, s'il a bien mangé, s'il a fait de nouvelles acquisitions... Ces temps d'échanges sont essentiels car ils permettent de renforcer le lien parent - professionnel - enfant. D'autant que l'enfant peut se sentir davantage en confiance s'il prend conscience du lien qui se crée entre ses parents et son lieu d'accueil.

Un rituel pour dire « au revoir » peut être mis en place selon les besoins de l'enfant. Il est important de pouvoir prendre le temps qu'il faut pour faciliter ce temps de départ.

Un objet transitionnel, tel qu'un « doudou », une tétine, quelque chose appartenant à un parent, permet à l'enfant de se calmer et se rassurer. Cet objet est le lien entre la maison et la micro-crèche.

Les doudous et tétines seront à disposition des enfants à la micro-crèche. Nous inciterons les enfants à s'en séparer et les ranger pour les temps de repas et de jeu. Un espace sera prévu à cet effet.

B. Le départ

Comme pour l'arrivée dans la structure, le départ est un moment important pour l'enfant car il désigne le temps des retrouvailles avec son parent. C'est un moment fort en émotion tant pour l'enfant que ses parents. Un professionnel se libérera pour transmettre les informations de la journée. Pour certains enfants, il sera parfois nécessaire de prendre du temps avant de quitter la structure.

Les temps d'échanges à l'arrivée et au départ de l'enfant permettent une continuité entre ce qui se passe à la maison et ce qu'il va vivre en dehors de sa famille.

2. La place des parents :

La place des familles au sein de l'établissement est prépondérante pour le bien-être de l'enfant. L'équipe se positionne en partenariat avec les parents pour son accompagnement. La micro-crèche offre un accompagnement attentif et respectueux des parents.

Nous souhaitons créer une relation de confiance avec les parents et entretenir une communication mutuellement respectueuse des responsabilités propres à chacun.

Notre but n'est pas de partager les mêmes convictions ou les mêmes pratiques mais plutôt d'échanger dans un souci commun qui est celui de la recherche du bien-être des enfants.

Des rencontres formelles ou informelles peuvent être demandées, tant du côté des parents que de l'équipe, en vue d'agir ensemble. Une rencontre par an étant systématique.

Les parents peuvent être conviés à des réunions d'informations ainsi qu'à des activités ou goûters organisés par la crèche.

Nous proposerons la mise en place d'un conseil des parents à raison de 2 fois dans l'année. Ce conseil sera représenté par au moins deux parents, deux professionnels et des élus. Son but est d'échanger sur les difficultés rencontrés mais aussi sur les actions positives menées au sein de la structures afin de favoriser le bien-être de l'enfant.

Par ailleurs, les professionnels de la crèche seront attentifs à l'accompagnement des parents dans la découverte de leur rôle. Notre but est de vous soutenir, sans jugement quel que soit vos choix et en respectant votre famille et votre culture. Toujours dans le respect du bien-être de l'enfant.

3. Le développement moteur et affectif de l'enfant par les activités et l'apprentissage :

2- *« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités ».*

Le jeu se définit comme « une activité physique ou mentale dont le but essentiel est le plaisir qu'elle procure ». Laurence Rameau parle du jeu comme étant « [...] la marque de l'enfance et il ne répond à aucun objectif, programme ou dessin d'adulte. Le jeu du petit est libre et gratuit, il est plaisir avant tout »

A la micro-crèche, les influences sont variées mais nous avons choisis de nous rapprocher plus particulièrement de celle qui s'appelle « **l'itinérance ludique** ». C'est une pédagogie développée par Laurence Rameau.

Les grands principes de l'itinérance ludique sont :

- la libre circulation des enfants dans la crèche : L'idée est de créer une grande unité où les enfants circulent comme ils le veulent à l'intérieur de cette unité. Les groupes d'âge n'existent plus : « on travaille plutôt de manière verticale. Nous sommes partis du constat que les enfants ont leurs repères : l'endroit où ils mangent, où ils dorment. Cela suffit. Et quand ils se promènent, ils vont rencontrer des enfants qui n'ont pas le même âge qu'eux, qui ont un stade de développement différent », explique Laurence Rameau. L'important est de laisser la possibilité aux enfants de faire des allers et retours dans les différents espaces proposés.
- la création d'univers ludiques : Le terme d'« univers » est utilisé plutôt que celui « d'activités » selon la pédagogie de l'itinérance ludique. Un « univers » fait penser à un ensemble, vaste et ouvert, dans lequel il y a une multitude de possibilités. Un univers ludique met à disposition un ensemble de matériel qui est regroupé selon une certaine logique. Par exemple l'univers « Cuisine » est constitué d'une cuisine, de vaisselle, d'aliments, de table, de chaises, de linges... L'utilisation du matériel est totalement libre. Plusieurs univers peuvent être proposés en même temps, dans des espaces différents, mais toujours avec un accès ouvert. L'objectif étant que l'enfant puisse « itinérer » entre les espaces de jeux, mélanger le matériel pour enrichir ses expériences.

Cependant chaque univers proposé se fait selon des consignes afin d'assurer la sécurité de tous.

- le fait que l'enfant soit auteur de son jeu : L'enfant n'est plus seulement acteur du jeu mais en devient l'auteur. Il décide de ce qu'il va faire.

Le jeu libre est l'activité principale d'un enfant durant sa journée. Il apprend lorsqu'il joue. C'est une manière pour lui de découvrir son environnement, son corps et ses possibilités. Le jeu favorise différentes facettes du développement :

- L'imaginaire, la créativité
- L'éveil sensoriel

La micro-crèche propose des jeux, du mobilier, des accessoires diverses afin de faire découvrir à l'enfant différentes textures, formes, couleurs, sons. (objets musicaux, parcours sensoriels, balles lumineuses, livres en tissus...)

Nous proposerons également aux enfants la création d'outils pédagogiques tel que des tapis sensoriels, des bouteilles remplies avec différents matériaux...

Grâce aux miroirs, l'enfant prend conscience peu à peu qu'il est un individu avec ses propres gestes, ses réactions et ses émotions.

- Le développement moteur global

Le bébé passe par différentes étapes avant de pouvoir se relever et marcher. A la micro-crèche, il est installé sur des tapis et allongé sur le dos. Dans cette position, il peut découvrir son environnement et expérimenter différentes postures.

Différentes étapes qui se succèdent alors pour lui :

- ✓ Du dos, il se retourne sur le ventre
- ✓ Il se retourne aisément dos-ventre et ventre-dos (parfois il se déplace en « roulé – boulé »)
- ✓ Il cherche à avancer (souvent il recule d'abord, puis finit par avancer en rampant)
- ✓ Il trouve la position assise à partir de là, et peut s'asseoir tout seul et se remettre sur le ventre
- ✓ Il se déplace aisément, et trouve la position « 4 pattes » qu'il utilise pour se déplacer (le « 4 pattes n'est pas systématique)
- ✓ Il cherche à prendre de la hauteur et se hisse pour se mettre debout
- ✓ Il se met debout en prenant des appuis et peut se déplacer en se tenant
- ✓ Il cherche à se lâcher, une main, puis une autre, acquiert de la stabilité
- ✓ Pour finir, il fait ses premiers pas

Ces différentes étapes sont nécessaires pour que l'enfant ait conscience de ses propres appuis, acquière une musculature nécessaire pour pouvoir se déplacer aisément et trouve un équilibre.

Il faut savoir que chaque enfant évolue à son rythme, rien ne sert de comparer et de s'inquiéter si un enfant prend son temps au niveau moteur. On ne parle pas de retard si un enfant se met à marcher après 12 mois. Un enfant qui ne marche pas encore à 2 ans peut questionner.

Nous utilisons à la micro-crèche le principe de motricité libre. C'est un principe qui a été développé et mis en avant dans la pédagogie « Loczy » par Emmi Pikler, pédiatre Hongroise, dans les années 1950.

La liberté motrice consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant, sans lui enseigner quelque mouvement que ce soit et sans le mettre dans une posture qu'il n'a pas acquise de lui-même. De ce principe un bébé n'est pas mis assis s'il ne sait pas s'asseoir de lui-même. Tout comme les professionnelles ne font pas marcher un enfant en le tenant par les mains, même s'il est très désireux de le faire. Les parents sont invités à faire de même.

Dans la même idée de liberté motrice, un enfant n'est pas placé dans un transat trop longtemps (juste le temps de la digestion). L'équipe informe également les familles sur les dangers du trotteur, qui est un matériel inutile et dangereux, malgré le plaisir qu'il peut procurer à l'enfant².

Les seules raisons pour lesquelles nous avons à dire « non » dans le jeu de l'enfant concernent sa sécurité, la sécurité des autres et la dégradation volontaire du matériel.

- La motricité fine :

La motricité fine se définit comme l'ensemble des fonctions qui permettent le contrôle de ses mouvements. La motricité fine concerne les mouvements précis qui sollicitent les petits muscles et notamment ceux de la main et des doigts. Saisir un objet, le lancer, porter un objet à sa bouche mais aussi découper ou dessiner font partie de ces mouvements fins.

La motricité fine s'acquiert en passant par différentes étapes et comme pour la motricité globale, l'âge d'acquisition des différentes étapes varie d'un enfant à l'autre. Là encore chacun son rythme ! En revanche ce qui ne varie pas c'est l'ordre dans lequel ces étapes se mettent en place.

Avant de pouvoir saisir intentionnellement un objet, le bébé est dans une motricité réflexe. Il n'a donc aucun contrôle sur celle-ci. Ainsi, un bébé agrippe fait appel à son réflexe de « grasping ». Après 3 mois environ, ce réflexe va disparaître au profit d'un réflexe de contact puis la préhension deviendra volontaire. Cette préhension va ensuite prendre différentes formes avant d'arriver à la fameuse pince pouce-index.

- ✓ Dans un premier temps, le bébé n'utilise qu'une seule main. Il parviendra ensuite (vers 5 mois environ) à faire passer un objet d'une main à l'autre pour enfin parvenir à utiliser ses deux mains. (à partir de 6 mois)
- ✓ Cette préhension sera d'abord cubito-palmaire (on dit que l'enfant ratisse) puis digito-palmaire (les doigts se replient en crochet vers la paume) et enfin radio-digitale (avec le

² Annexe 2

pouce qui se détache des autres doigts). La pince pouce index terminera cette évolution aux environs de 9 mois

- ✓ Le lâcher, quant à lui, deviendra intentionnel une fois cette préhension installée
- ✓ Viendra ensuite la latéralisation (entre 2 et 4 ans) c'est-à-dire l'utilisation préférentielle d'une main pour ses manipulations.

A la micro-crèche, nous mettrons à disposition des enfants des objets adaptés à leurs capacités. L'enfant a besoin de répétition pour acquérir et s'approprier le geste. (Cubes, encastrement, superposition, textures différentes...) Il est important de prendre le temps de le regarder en action, de valoriser ses efforts et ses progrès, de l'encourager et le féliciter. Plus l'enfant se sent apprécié et valorisé, plus il a envie d'avancer et de persévérer.

- Le langage

Comme pour le développement moteur, il n'y a pas d'âge pour que l'enfant apprenne à parler. Il évolue à son propre rythme. Le bébé enregistre tout un tas de mot qu'il associe peu à peu à des actions. Il faut savoir qu'un enfant comprend très tôt ce qui lui est dit. Il est primordial de parler au bébé, et de l'aider à comprendre le monde qui l'entoure, et ce qui se passe pour lui.

Le bébé fait des vocalises, babille, commence à faire des mots simples puis peu à peu, les mots se multiplient et sont de mieux en mieux utilisés.

Vient alors, pour la plupart des enfants entre 2 et 3 ans, une explosion du langage, le début des « pourquoi », et le plaisir de communiquer avec les adultes et les autres enfants.

Afin de favoriser le développement du langage, les professionnels de la micro-crèche explique de façon clair et simple toutes les actions menées vers l'enfant lors des soins par exemple le change (*« Paul, tu as eu des selles, nous allons aller changer ta couche... »*) Les temps de lectures et de chansons permettent l'acquisition de nouveaux mots de manière ludique.

Le développement affectif :

La théorie de l'attachement a démontré que la figure d'attachement principale reste la mère (ou la première personne s'occupant de lui dès sa naissance), mais que les figures multiples d'attachement sont bénéfiques pour l'enfant. Elles sont même nécessaires pour que l'enfant puisse développer son « sentiment continu d'exister » (Winnicott) et évoluer dans un environnement sécurisant.

Il est possible et même préférable qu'à la micro-crèche, l'enfant s'attache à une personne en particulier. Il crée un lien de confiance avec les professionnelles. Ce lien est nécessaire pour que l'enfant se sente bien en sécurité au sein de la structure. Il se crée une figure d'attachement à la crèche, qui lui fournit un repère stable et sécurisant dans ce lieu inconnu.

Cependant les membres de l'équipe veillent à garder une distance professionnelle avec les enfants. Ils restent un attachement secondaire à l'enfant et ne se substituent en aucun cas aux liens forts qui unissent un enfant à ses parents.

4. Les relations avec les autres enfants :

5- « Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturelles ».

La vie en collectivité n'est pas toujours facile et peut parfois être propice au développement de certains comportements qui sont par ailleurs normaux. Selon Laurence Rameau, « La rencontre de l'autre se fait tout autant de façon positive que négative »

Notre rôle est alors de comprendre et accompagner les enfants dans leur communication aux autres. Dans son développement et la découverte de son environnement, l'enfant passe par différents stades. Son autocentrisme est caractéristique de la petite enfance. Il n'est pas en capacité de partager, prêter, il teste les limites de son environnement et fait des expériences sur « l'autre », afin de découvrir les réactions provoquées par ses actions et les comprendre.

Avant d'acquérir le langage, l'enfant s'exprime par son corps afin de verbaliser ses émotions, ses désirs... **Être agressif, taper, pousser, mordre** sont des « manifestations du jeune enfant » qui sont normales. C'est aux professionnelles de limiter ces interactions négatives en accompagnant l'enfant par la parole, lui expliquant l'interdit, et lui montrant qu'il existe d'autres manières d'entrer en relation et communiquer avec l'autre.

8- « J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil ».

6- « Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement ».

La micro-crèche possède un espace extérieur qui est nécessaire à l'épanouissement des enfants. Ils peuvent bouger, courir, crier en toute liberté. Il est pourvu de jeux d'extérieurs mais permet aussi de faire des expériences sensori-motrice (découverte de l'herbe, des cailloux, de leurs textures...)

L'extérieur permet aussi à l'enfant d'avoir des repères temporels notamment avec les saisons.

La micro-crèche proposera également en petit groupe des sorties pour participer à des évènements ou des rencontres.

Les locaux de la micro-crèche ont été construits dans le but d'apporter à l'enfant tout ce dont il a besoin pour grandir. Le mobilier et les jeux ont été choisis dans le but de proposer une multitude de possibilités pour son développement.

En plus des activités et jeux, la vie à la micro-crèche est rythmée par des temps forts dont l'enfant a besoin pour son développement :

- Les repas :

Le temps du repas est un moment privilégié que partage un enfant avec un adulte. Cela doit être un moment de convivialité, de partage et de plaisir. C'est un temps fort de la journée.

Pour les plus grands, c'est à dire les enfants pouvant s'asseoir seul, les repas sont pris ensemble à table avec du mobilier adapté. Les tables sont composées de 4 ou 5 enfants et d'un membre de l'équipe.

Pour les bébés, les biberons sont pris dans les bras en fonction de leur rythme et les repas sont donnés soit dans les bras soit dans un fauteuil adapté selon les habitudes de l'enfant.

C'est également une période propice aux apprentissages et à la découverte. En fonction de l'âge et de l'évolution des enfants , nous proposerons par exemple aux petits des légumes très cuits à découvrir et à goûter eux-mêmes. Nous inciterons les plus grands à mettre la table et la débarrasser.

La diversification alimentaire se fait en collaboration avec les parents. En effet, celle-ci débute entre 4 mois révolus et 6 mois. A partir de cet âge, son métabolisme change et le bébé est prêt à découvrir de nouvelles saveurs, odeurs, textures. Elle doit se faire de façon progressive afin de déceler un terrain allergène. L'objectif principal étant de faire prendre plaisir à l'enfant en lui faisant goûter progressivement les fruits et légumes sur plusieurs jours pour lui faire apprécier le goût et la texture de chaque aliment

Les mères allaitantes auront la possibilité de venir allaiter ou de confier leur lait pour la journée en respectant les règles d'hygiène du recueil et du stockage du lait.

- Le sommeil ou les temps de repos :

Le sommeil est un temps très important dans le développement de l'enfant. Un enfant reposé mémorise davantage ses expérimentations de la journée. C'est aussi durant cette période qu'il sécrète l'hormone de croissance. Les siestes sont essentielles pour l'enfant.

Elles varient en durée et en rythme en fonction de chacun. Les professionnelles portent une grande importance à respecter les besoins en sommeil de chaque enfant. Pour cela, elles observent, apprennent à les connaître et s'adaptent. Pour information, il existe différents cycles de sommeil. De la naissance à 6 mois, le cycle de sommeil alterne éveil, sommeil agité et sommeil

calme. De 6 mois à 3 ans, le cycle fait se succéder phases d'éveil, de sommeil lent léger, de sommeil lent profond et de sommeil profond.

La structure bénéficie de 2 dortoirs dans lesquels les « grands » et les « petits » peuvent être mélangés selon les besoins de sommeil de chacun. Chaque enfant a son lit, à la même place, avec sa gigoteuse ou sa couverture, afin de favoriser un maximum de repères et d'individualité.

Le lit de l'enfant sera son espace personnel et protégé, ce qui est rare dans un accueil collectif. L'enfant aura la possibilité d'y accéder seul s'il ressent le besoin de s'isoler ponctuellement du groupe, d'avoir un temps calme ou de dormir. Cela permet à l'enfant de ne pas devoir attendre la disponibilité de l'adulte, cependant il y aura toujours une présence et un regard d'un adulte bienveillant.

Pour que l'enfant accepte de s'endormir, il doit se sentir en sécurité dans la relation avec l'adulte. L'accompagnement du professionnel au moment de l'endormissement se fait de façon échelonnée pour favoriser une réponse ajustée au besoin de chacun. L'adulte va veiller à ce que les rituels d'endormissement et de réveil de chacun soient préservés.

La sécurité concernant le couchage des enfants est primordiale. Afin de prévenir la mort inopinée du nourrisson, les enfants sont couchés exclusivement sur le dos dans une gigoteuse attachée. Les matelas des lits sont fermes. Il ne doit y avoir ni oreillers, ni couvertures, ni grosse peluche. Nous veillons également à ce qu'une température entre 18° et 20° soit maintenue dans les dortoirs.

- Les soins :

Les changes et l'accompagnement vers l'acquisition de la propreté :

Les couches des enfants sont changées régulièrement au cours de la journée. Nous utilisons des lingettes lavables, du savon et des serviettes pour le change. Une crème de change peut être appliquée en cas d'érythème fessier. Plus l'enfant grandit et plus son besoin d'autonomie se ressent. L'équipe s'adapte alors à l'enfant et pratique le change allongé, debout, l'utilisation du pot ou des WC. Le comportement de l'équipe vis-à-vis de l'enfant concernant sa propreté, se fait en fonction de ce qui a été initié à la maison, de son développement, de ses envies et de ses capacités. L'acquisition de « la propreté » ne peut se faire que si l'enfant est prêt physiologiquement et affectivement. Il est important de verbaliser, expliquer et rassurer l'enfant intéressé par ce qui se passe aux toilettes.

Soins des petites blessures :

La micro-crèche possède une trousse de secours équipée du nécessaire pour soigner les « petits bobos ».

Les maladies et les médicaments :

Lorsque l'enfant est malade, la micro-crèche peut l'accueillir dans la mesure où l'enfant se sent « bien » et si ce n'est pas une maladie contagieuse (Cf la liste des maladies à éviction dans le règlement de fonctionnement).

Si un médicament doit être administré à l'enfant durant son accueil (hors prise du matin et du soir), il doit obligatoirement être accompagné d'une ordonnance récente au nom de l'enfant, datée, signée avec la posologie exacte et précisant la durée du traitement. Cette ordonnance doit être lisible, le nom du médicament doit être celui à donner. S'il a été substitué par un générique, l'ordonnance doit porter la mention « substitué » avec le nom du générique. Il sera aussi nécessaire de fournir une autorisation écrite indiquant que les parents autorisent les professionnelles de la micro-crèche à administrer un traitement à leur enfant. Cette ordonnance doit accompagner le traitement durant toute sa durée.

3. Les professionnels :

7- « Pour que je sois bien traité(e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter, et échanger entre collègue et d'autres intervenants »

8- « J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation qui leur est confié par mon ou mes parents »

L'équipe de la micro-crèche est composée de professionnels compétents et qualifiés.

Une **référente technique (directrice)** dont les missions sont de

- Veiller à la santé à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui lui sont confiés
- Assurer la gestion de l'établissement
- Établir le planning hebdomadaire du personnel sur toute l'amplitude d'ouverture de la structure et répartir les tâches
- Organiser l'accueil et l'admission des enfants
- Donner aux parents toute information sur le fonctionnement de la crèche
- Présenter l'établissement, le projet éducatif, les projets pédagogiques aux familles et aux stagiaires
- Organiser les échanges d'informations entre la structure et les familles
- Organiser des temps avec l'équipe pour l'évaluation des compétences du terrain
- Mettre en place des temps d'analyse de pratiques pour tout le personnel
- S'assurer de la tenue à jour rigoureuse du dossier de chaque enfant
- S'assurer du respect des règles d'hygiène et de sécurité des locaux du personnel et des enfants
- Mettre en œuvre les protocoles médicaux et les PAI

- Faire le lien avec les différents partenaires

Des professionnels de la petite enfance, titulaires d'un diplôme d'auxiliaire de puériculture ou d'un CAP petite enfant (ou équivalent) dont les missions sont de :

- Accueillir les enfants et d'assurer leur garde
- participer aux activités d'éveil et accompagner l'enfant dans toutes les étapes de la vie quotidienne : habillage, toilette, repas, jeux, sieste...
- Aider l'enfant dans l'apprentissage de son autonomie
- créer une sécurité affective permettant à l'enfant et ses parents de se sentir respectés et considérés dans la collectivité.
- veiller à la propreté de l'environnement dans lequel les enfants évoluent
- participer à l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique

L'équipe pluridisciplinaire de la micro-crèche organise des analyses de pratiques, menées par un professionnel extérieur à la structure, à raison de deux heures par quadrimestre. Ces temps d'échanges permettent aux professionnels de s'exprimer sur leur pratique. Ainsi, la mise en réflexion collective a pour objectif global de dégager des axes de résolutions de situations sources de problèmes.

Les professionnels de la petite enfance sont amenés à participer à des réunions d'informations, à des formations obligatoires et/ou de leur choix tout au long de leur carrière afin d'actualiser leurs savoirs et de répondre à vos besoins et celui de vos enfants.

4. Les partenaires :

La micro-crèche s'inscrit dans la vie de CCAMR.

Ponctuellement, nous pourrions être amenés à participer à diverses manifestations ou sorties au sein de la CCAMR (médiathèque, le LAEP...) et également à faire appel à des intervenants extérieurs.

La micro-crèche organise des activités et des événements avec le Relais Petit Enfance.

Partenaires extérieurs :

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) est un partenaire de la micro-crèche. Elle participe à trois niveaux dans le financement :

- une aide au fonctionnement dans le cadre de la CTG jeunesse et de la prestation de service unique
- une aide à l'investissement et à l'équipement.

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) intervient également sur la PSU pour les familles non affiliées à la CAF

Le Conseil Départemental, qui aide à l'investissement, et plus particulièrement le service de la Protection maternelle et Infantile du département (PMI).

Selon les besoins spécifiques de chaque enfant, la micro-crèche s'engage à un partenariat avec toutes personnes ou structures nécessaires (Kinésithérapeute, médecin, CAMSP...)

5. La prévention et promotion de la santé :

La micro-crèche est un lieu de vie où les enfants se familiarisent avec les actions de la vie quotidienne. Nous portons une attention particulière à la prévention de la santé notamment concernant le lavage des mains, l'hygiène bucco-dentaire, l'alimentation, se préserver du soleil... Tout au long de l'année, différentes actions seront menées dans le but de promouvoir la santé.

Différentes affiches seront proposées à l'entrée de la structure.

Conclusion :

4- « Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir. »

5-

6- « Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité. »

L'équipe pédagogique s'engage à mettre tout en œuvre pour faire vivre le projet pédagogique au sein de la structure.

Comme nous l'avons déjà évoqué dans l'introduction, l'équipe met tout œuvre dans des locaux adaptés, agréables, bien équipés avec bienveillance à l'accompagnement des enfants dans la découverte de leur environnement et dans la construction de leur personnalité. Nous espérons contribuer ainsi au développement de leur identité.

Le projet d'établissement sera régulièrement relu, évalué et retravaillé en équipe lors de réunion afin de le faire évoluer.

Annexe 1 :

Charte nationale d'accueil du jeune enfant

10 grands principes pour grandir en toute confiance

1

Pour grandir sereinement,
**j'ai besoin que l'on m'accueille
quelle que soit ma situation**
ou celle de ma famille.

2

J'avance à mon propre rythme
et je développe toutes mes facultés
en même temps : pour moi, tout
est langage, corps, jeu, expérience.
**J'ai besoin que l'on me parle, de temps
et d'espace** pour jouer librement
et pour exercer mes multiples capacités.

3

Je suis sensible à mon entourage
proche et au monde qui s'offre à moi.
**Je me sens bien accueilli quand
ma famille est bien accueillie,**
car mes parents constituent mon
point d'origine et mon port d'attache.

4

Pour me sentir bien et avoir confiance
en moi, **j'ai besoin de professionnels
qui encouragent avec bienveillance**
mon désir d'apprendre, de me socialiser
et de découvrir.

5

Je développe ma créativité et **j'éveille
mes sens grâce aux expériences
artistiques et culturelles.** Je m'ouvre
au monde par la richesse des échanges
interculturels.

6

Le contact réel avec la nature
est essentiel à mon développement.

7

**Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me
valorise pour mes qualités personnelles,**
en dehors de tout stéréotype. Il en va
de même pour les professionnels
qui m'accompagnent. C'est aussi grâce
à ces femmes et à ces hommes que
je construis mon identité.

8

J'ai besoin d'évoluer dans un
**environnement beau, sain et propice
à mon éveil.**

9

Pour que je sois bien traité, il est
nécessaire que les adultes qui m'entourent
soient bien traités. **Travailler auprès
des tout-petits nécessite des temps pour
réfléchir, se documenter et échanger**
entre collègues comme avec d'autres
intervenants.

10

**J'ai besoin que les personnes qui
prennent soin de moi soient bien
formées** et s'intéressent aux spécificités
de mon très jeune âge et de ma situation
d'enfant qui leur est confié par mon
ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-11 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.